

Décision

Générale

colonial

Décision n° 298 du 4 mars 1946 :

n° 298

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 mars 1946

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1946

Date du numéro

31 mars 1946

TEXTE INTÉGRAL

A titre de sanction l'okai Hoummad Gadito, de la fraction Oumarto, tribu Adorassou, ne percevra pas en février et mars 19441 le montant de l'allocation qui lui a été attribuée par décision n° 198 du 8 février 1946.